

# RENTREE 2021-2022

## Zoom sur ce qui change

### LE CONTRAT D’AFFILIATION à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Pourquoi ?** renforcer le sentiment d’appartenance en formalisant les engagements du club et de la FFGym en allégeant les tâches administratives

**Comment ?** de façon dématérialisée dans votre espace **MONCLUB** |  du site internet de la FFGym en cochant simplement 1 case

(Cf. procédure dans le tutoriel en cliquant ici [première affiliation](#) / [renouvellement affiliation](#) )

### LE CERTIFICAT MEDICAL les changements à retenir (loi 2020-1575 du 7 déc 2020)

**Pour les mineurs** plus besoin de CM, le questionnaire de santé et l’attestation suffisent

**Pour les majeurs** le CM est obligatoire pour la 1<sup>ère</sup> demande de licence et est valable 3 ans (questionnaire de santé et attestation à compléter pour les années 2 et 3 d’adhésion)

(Retrouvez les versions numériques des questionnaires de santé et des attestations en cliquant ici [licenciés majeurs](#) / [licenciés mineurs](#))



*CM obligatoire pour les compétiteurs mineurs et majeurs de niveau Performance et Elite*

### LES DONNEES PERSONNELLES

Quelles informations sont à demander, quelles sont les données à conserver et celles à supprimer : cliquez [ici](#) pour être sûre de mettre en place les bonnes procédures